COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 28 JUIN 2018

Etaient présents : Mme RETOURNARD, M.. VIALLETEL, Mme CAUNOIS, SANDALO, CHRISTOPHE, VOGUET, ARNOULT, M. PONSOT, ROUSSELIN, THOMAS, RABY, BERHAUT.

Etaient absents excusés : Mme KOLB procuration à Mme RETOURNARD, M. REAL procuration à M. THOMAS, Mme JANIN procuration à Mme CHRISTOPHE.

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire
le jeudi 28 juin 2018 à 19h30
dans les locaux de la Mairie à CHOIGNES

ORDRE DU JOUR

1) Approbation du rapport du commissaire-enquêteur sur la modification du plan de zonage d'assainissement ;
2) Choix de l'entreprise pour les travaux rue du chemin de fer ;
3) Subvention aux associations ;
4) Diagnostic assainissement et contre visite ;
5) Renouvellement des poteaux incendie rue de Chamarandes à CHOIGNES ;
6) Travaux d'assainissement rue du chemin de fer à CHOIGNES : convention de mandats avec les particuliers.

Points divers

- DIA : section 096 B parcelles n°619 à St Vallier et n°700 coteau St Michel à CHAMARANDES ;
- Volontaires pour la fête napoléonienne ;
- Zone 30km à CHAMARANDES ;
- Horaires d'école.

19h30 - Ouverture de la séance

Il est procédé à la nomination du secrétaire de séance : **Monsieur Yannick THOMAS** est nommé secrétaire **à l'unanimité**.

Madame le Maire demande si le compte rendu du précédent conseil appelle des remarques ou observations. Celui-ci est accepté **à l'unanimité.**

Madame le Maire demande le rajout d'un point à l'ordre du jour : une convention de mandats avec les particuliers concernant les travaux d'assainissement rue du chemin de fer à CHOIGNES. Le Conseil accepte **à l'unanimité**.

20180601 - Approbation de la modification du zonage d'assainissement non collectif en zonage d'assainissement collectif pour la rue du chemin de fer à CHOIGNES

Une modification du zonage d'assainissement communal a été nécessaire afin de réaliser les travaux d'assainissement de la rue du chemin de fer. L'enquête publique s'est déroulée du 7 mai au 8 juin 2018. Le commissaire enquêteur a remis son rapport le 8 juin 2018. Il émet un avis favorable. Le Conseil Municipal, **à l'unanimité,** approuve la modification du zonage d'assainissement pour la rue du chemin de fer, au vu du rapport du commissaire-enquêteur à savoir passage d'un zonage d'assainissement non collectif en zonage d'assainissement collectif.

20180602 – Travaux d'assainissement rue du chemin de fer à CHOIGNES Choix des entreprises

Suite à l'appel d'offre du 5 juin 2018, concernant la création d'un réseau d'eaux usées (domaine public lot 1) et la mise aux normes des branchements particuliers (domaine privé lot 2) rue du chemin de fer à CHOIGNES, plusieurs entreprises ont répondu.

La Commission Technique des marchés, réunie les 22 et 28 juin 2018, pour les ouvertures et analyses des plis, a proposé au Conseil Municipal :

- Domaine public lot n°1 : l'entreprise MARTEL route de Neuilly 52000 CHAUMONT pour un montant de 74 698,48 € HT ;
- Domaine privé le lot n°2 : l'entreprise SCHMIT TP rue de la Creuse 21400 VANEY pour un montant de 28 967,95 € HT.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité** décide d'attribuer les travaux aux entreprises citées.

20h00 : arrivée de M. Bernard VIALLETEL.

20180603 - Subventions aux associations locales au titre de l'année 2018

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité** (M. THOMAS ne prend pas part au vote), attribue aux associations locales les subventions suivantes, à savoir :

Associations	Montants
Association la Vallée de CHAMARANDES-CHOIGNES (subvention de 430 € moins la prise en charge des frais Internet de 180 €)	250.00 €
Centre nautique de CHAUMONT-CHOIGNES	350.00 €
Cercle hippique de CHAUMONT-CHOIGNES	430.00 €
Comité des Fêtes DE LA DAVANT AU VAL DE MARNE	430.00 €
Comité des Fêtes DE LA DAVANT AU VAL DE MARNE subvention exceptionnelle pour plaque commémorative	1 500.00 €
Souvenir français	300.00 €
CCAS de CHAMARANDES-CHOIGNES	5 000.00 €
TOTAL	8 260.00 €

20180604 – VEOLIA contre-visite pour enquête assainissement lors de la vente d'un bien immobilier

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, accepte la possibilité d'une contre-visite après l'enquête assainissement, au prix de 81,23 € HT, tarif réactualisable suivant indice génie civil TP.

20180605 – Poteaux incendie rue de Chamarandes à CHOIGNES

Suite au passage des sapeurs pompiers (SDIS) pour la visite des points d'eau, il est urgent de remplacer les poteaux incendie vétustes, rue de Chamarandes. Ceux-ci ne sont plus adaptés dans leur diamètre. Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'aménagement de cette rue.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide du remplacement de 3 poteaux incendie rue de Chamarandes d'un montant de 5 276,24 € HT toutes suggestions comprises.

20180606 – Travaux d'assainissement rue du chemin de fer à CHOIGNES : convention de mandat avec les particuliers

Considérant les travaux d'assainissement, rue du chemin de fer à CHOIGNES, sur le domaine privé, une convention de mandat doit être signée avec les particuliers car la commune fera l'avance de fonds auprès des entreprises.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité,** autorise le Maire à signer une convention de mandat avec les particuliers.

POINTS DIVERS

Dans le cadre de sa délégation de signature à propos des **déclarations d'intention d'aliéner** (DIA), Madame le Maire informe l'assemblée qu'aucune préemption n'a été faite sur le bien immobilier suivant :

- section 096 B parcelles n°619 à St Vallier et n°700 coteau St Michel à CHAMARANDES pour une contenance de 9a 93ca.

La parole est donnée à M. VIALLETEL
Il devient plus qu'urgent de trouver des solutions pour **l'entretien des espaces verts et le fleurissement** de la commune. Beaucoup de mécontents se sont fait entendre en mairie mais le retard sur la tonte et le désherbage a été rattrapé.

Un long débat s'en suit : les élus s'expriment à tour de rôle sur les difficultés rencontrées dans leur quartier.

La **commission voirie**, environnement et urbanisme **se réunira le lundi 8 juillet** afin de réfléchir à ces problématiques.

Hangar communal
Les travaux du hangar communal sont terminés : **la façade et le toit** ainsi rénovés présentent un cachet satisfaisant à l'ensemble du bâtiment.
La **dalle béton** sera réalisée avant le 14 juillet avec la pose du séparateur d'hydrocarbures.

Travaux de voirie

☞ Avec l'installation du **radar pédagogique au Paquis Haut**, et la pose du **coussin berlinois, rue du château**, les véhicules ralentissent réellement. L'objectif est atteint : la diminution de la vitesse ;

☞ Les **travaux rue les Vergers** sont programmés pour la 2ème quinzaine de juillet. La voirie sera réalisée dans un premier temps ; la réfection des trottoirs sera faite dans les mois à venir ;

☞ Installation des **écluses, rue de Chamarandes**, et renouvellement de la conduite d'eau potable avec reprise des branchements des particuliers prévue avant le 21 septembre ;

☞ Une demande de subvention sera faite prochainement pour la **réfection de la voirie** et des trottoirs de la **rue Lamartine et les Paquis Haut**. Les travaux, quant à eux, seront programmés en début d'année prochaine.

Une **conduite d'évacuation d'eau**, dans le pré du lycée agricole en entrant à gauche à CHAMARANDES, était bouchée. Cette conduite est raccordée directement avec les Hautes Charrières. L'hydro-cureuse a permis de remettre en état ce désordre. Il s'avère que le regard était totalement rempli par des boues et surtout des lingettes. Celles-ci durcissent et deviennent pierre.
Une information sera envoyée aux habitants des Hautes Charrières.

La parole est donnée à M. Franky RABY concernant le **site internet de la commune** :
Celui-ci fait un rapide compte rendu sur les statistiques de visite du site de CHAMARANDES-CHOIGNES. Des mises à jour ont été faites et de nouvelles photos déposées (pétanque, fête de la musique…).

M. Jacques ROUSSELIN informe l'assemblée que les frênes sont atteints d'une maladie depuis quelques années. Certains **arbres sur les domaines privés menacent de tomber** sur la voie publique. Cette maladie (chalarose) se manifeste par un dépérissement des branches en tête des arbres qui peut être suivi rapidement de la mort des arbres atteints. Les branches ou les arbres morts peuvent tomber à tout moment. Chaque propriétaire doit veiller à l'état sanitaire de ses arbres et prendre les mesures adéquates.

Relance : Appel aux volontaires pour le week-end napoléonien les 22 et 23 septembre 2018.
Besoin de bonnes volontés pour :
- mettre en place le blocage de la rue de Chamarandes (sécurité),
- monter les stands,
- tenir le stand restauration-buvette et autres,
- après la manifestation, rangement de tout le matériel.

Se faire connaître auprès de la mairie.

Nouveaux horaires pour la rentrée des classes 2018/2019 (lundi 3 septembre) :
Matin : 8h30 à 11h45
Après midi : 13h30 à 16h15
Les NAP ont été supprimées et le mercredi libéré.

Dates à retenir :

Le **CIRQUE DE CANNES STENEGRE** sera présent sur la commune le **25 et 26 septembre** 2018 aux Hautes Charrières.

Le **Trail du Mont Chauve** organisé par les sapeurs-pompiers aura lieu le **dimanche 30 septembre** 2018 : départ 9h00 de la caserne et course sur CHAMARANDES, VERBIESLES et CHOIGNES. La rue de chamarandes sera piétonnière de 9h00 à 13h00.

Les points à l'ordre du jour ayant été épuisés, la séance est levée à 21h30

Prochaine réunion de Conseil Municipal
le jeudi 12 juillet à 19h00

Le Maire,
Chevalier de la Légion d'Honneur

MAIRIE de CHAMARANDES-CHOIGNES
Haute-Marne 52000

Bernadette RETOURNARD